



Rapport développement durable

2024

Mairie de Cannes

***Faire du développement durable un levier
pour l'attractivité, l'emploi et le pouvoir d'achat***

Sommaire

Sommaire	2
Introduction.....	3
Axe 1 : Cannes harmonieuse et plus pratique au quotidien	4
<i>Objectif 1 - Déplacements et stationnement : mieux gérer la mobilité, pour mieux circuler en polluant moins.....</i>	4
<i>Objectif 2 : Développer une ville jardin conviviale.....</i>	4
<i>Objectif 3 - Déchets : faire de Cannes une ville toujours plus responsable, donc civique</i>	6
Axe 2 : Cannes solidaire - pour une ville mieux partagée.....	8
<i>Objectif 4 - Solidarité, logement : favoriser l'accès au logement et lutter contre l'exclusion</i>	8
<i>Objectif 5 - Jeunesse : agir pour les jeunes Cannois</i>	9
<i>Objectif 6 - Santé, handicap : préserver la santé, renforcer l'accessibilité de la ville aux personnes handicapées</i>	11
<i>Objectif 7 - Sport, culture, patrimoine : développer une offre sportive et culturelle de qualité accessible à tous.....</i>	13
Axe 3 : Cannes dynamique et tournée vers l'avenir, pour une attractivité renforcée	14
<i>Objectif 8 - Smart city : faire de Cannes une smart city.....</i>	14
<i>Objectif 9 - Entreprises, attractivité économique : soutenir le développement économique</i>	16
<i>Objectif 10 - Economie, tourisme et développement durable : promouvoir Cannes comme une capitale durable.....</i>	16
<i>Objectif 11 - Mer et attractivité : préserver la façade maritime comme source de richesse économique et lutter contre les risques majeurs</i>	17
Axe 4 : Cannes citoyenne et exemplaire, pour une gestion responsable.....	19
<i>Objectif 12 - Consommation : favoriser une consommation plus responsable</i>	20
<i>Objectif 13 - Sensibilisation : sensibiliser au développement durable</i>	20
<i>Objectif 14 - Ville Consomm'actrice : mieux gérer le patrimoine et les achats de la collectivité</i>	21
<i>Objectif 15 - Mobilisation des agents communaux : sensibiliser les personnels et améliorer leur cadre de travail</i>	22
<i>Objectif 16 - Agenda 21 : suivre, évaluer et rendre compte de l'Agenda 21.....</i>	22

Introduction

Dans un contexte mondial où les effets du changement climatique se sont à nouveau fortement fait ressentir en 2024, trois mots peuvent résumer les actions de la Mairie de Cannes en faveur du développement durable : l'innovation, la solidarité et la performance.

L'innovation d'abord, avec notamment la troisième édition de l'appel à manifestation d'intérêt Solutions Climat dont le périmètre a été étendu au Pôle Métropolitain Cap Azur. Le nouveau service public de l'eau « So'EAU » a démarré avec le déploiement de compteurs connectés pour réduire les fuites et le lancement de deux expérimentations pour « supprimer » le chlore et réduire le recours aux réactifs chimiques, qui font suite aux actions lancées en 2023 pour développer les alternatives à l'eau potable avec la réutilisation des eaux usées traitées. Une expérimentation à grande échelle a été lancée au centre-ville de Cannes sur la collecte des biodéchets en point d'apport volontaire et en porte à porte, tandis que des paniers anti macro déchets ont été installés dans les avoires de la place Gambetta. La Mairie de Cannes a lancé en 2024 un plan d'utilisation de l'Intelligence Artificielle générative au sein des services municipaux, et a expérimenté une navette autonome électrique sur la Pointe Croisette. Le programme Cannes Survie comporte l'acquisition d'un dispositif de télécommunication en situation d'urgence, des unités mobiles de désalinisation d'eau de mer et des équipements de protection contre les risques « Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique et explosif » (NRBCE).

La solidarité ensuite, avec l'inauguration de l'Institut gérontologique de l'Hôpital de Cannes - Simone Veil et la signature d'un accord pour accompagner la création d'un centre gériatrique et de rééducation au sein de l'Hôpital de Lviv, l'installation d'un frigo et d'un cellier solidaires au Campus Georges Méliès, l'ouverture d'un atelier participatif de réparation de vélo, l'acquisition de jardins familiaux boulevard Paillassou, la proposition d'une mutuelle solidaire aux Cannois, l'intégration du « Club inclusif » initié par le Comité Paralympique et Sportif Français, la signature du Contrat de Ville 2024-2030 du quartier prioritaire Ranguin-Saint Pierre-Colline-Frayère et l'accord de sortie de carence qui reconnaît la démarche proactive de la Ville en matière de construction de logements sociaux.

La performance enfin, avec les deux passages de la flamme olympique, la désignation de Cannes comme « Meilleure Destination au Monde 2024 pour les Festivals et Evénements » pour la troisième année consécutive et comme Meilleure destination d'Europe pour la quatrième année consécutive. Pour prolonger cette dynamique, la nouvelle Charte « Bienvenue à Cannes » vise à mobiliser les professionnels du tourisme autour d'actions vertueuses et durables. Cannes a créé la résidence internationale d'arts visuels « Villa Bang Hai Ja » pour faire rayonner la culture française en Corée, et a reçu la donation de la Collection Jean Pigozzi qui donnera lieu à la création d'un nouveau musée d'art contemporain. Le Fort Royal de l'île Sainte-Marguerite a été désigné lauréat départemental de la Mission Patrimoine et lauréat régional d'AXA Mission Patrimoine 2024. La cinquième étoile du label Eco-propre classe désormais Cannes parmi les cinq villes les plus propres de France, la municipalité a remporté pour la troisième fois le premier prix du trophée « Expérience Citoyen » dans la catégorie des villes de plus de 50 000 habitants tandis que la distinction « Tsunami Ready », attribuée par l'UNESCO, récompense l'ensemble des moyens mis en œuvre par la Ville pour faire face au risque tsunami.

Axe 1 : Cannes harmonieuse et plus pratique au quotidien

Cet axe regroupe l'ensemble des actions de l'Agenda 21 concernant les déplacements, l'aménagement et les déchets.

Objectif 1 - Déplacements et stationnement : mieux gérer la mobilité, pour mieux circuler en polluant moins

A compter d'août 2024, les **voies de bus en site propre entre la place Cornut Gentille et la Gare Maritime** (350 m) ont été mises en service. Depuis le 18 novembre 2024, Cannes Lérins propose un nouveau site internet avec toutes les informations sur les transports du territoire : **Palm Déplacements**.

Depuis le 3 juin 2024, l'application « Klaxit » est devenue « BlaBlaCar Daily », mais pour les usagers les avantages restent les mêmes, avec à la clé, toujours plus de covoitureurs proposés ! Il suffit simplement de télécharger l'application « BlaBlaCar Daily » et de transférer son compte. **En 2024, 49 bornes de recharge pour les véhicules électriques ont été installées dans le parking du Palais et 12 bornes supplémentaires dans le parking Ferrage Meynadier** (+ 12 bornes réservées à la recharge des véhicules municipaux), portant à 109 le nombre de bornes de recharge disponibles dans les parkings gérés par Cannes Parking, qui s'ajoutent aux 54 bornes du réseau Wiiiiz implantées à Cannes sur l'espace public. **166 disques verts** (qui permettent aux véhicules propres de disposer de 2h de stationnement gratuit sur les zones équipées de parcètres) **ont été distribués de janvier à septembre 2024**, portant à 1 345 le nombre de disques verts distribués depuis 2015.

Un système de **guidage à la place** a été installé fin 2024 au parking du Palais des Festivals et des Congrès, accompagné d'un service « retrouver ma place ». Ces nouveaux dispositifs viennent compléter les travaux de rénovation et de modernisation réalisés en 2024 au sein des parkings Lamy et Suquet Forville, le lancement de l'opération « Instants de poésie » le long des parcours piétons des parkings en ouvrage ainsi que la nouvelle ambiance olfactive « Escapade en Méditerranée ».

L'association Choisir le Vélo a aménagé en 2024 un atelier participatif de réparation de vélo, installé sur le terrain municipal de l'Espace Enfance et Loisirs de Ranguin géré par Cannes Jeunesse ; cet atelier est ouvert tous les samedis matins. **De nouveaux aménagements cyclables** ont été réalisés en 2024 **entre le boulevard du Midi et le boulevard du Rivage** (passage sous la voie ferrée) **et boulevard Paillassou**. Une **rampe vélo** a été aménagée pour emprunter le passage souterrain **sous la gare de Cannes** afin d'accéder à l'abri vélo situé boulevard d'Alsace et dont la capacité a fortement augmenté. Le **schéma cyclable de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins** a été adopté au Conseil Communautaire du 11 octobre 2024. Il permettra de structurer le développement des pistes cyclables pour les cinq prochaines années sur le territoire de l'Agglomération.

Objectif 2 : Développer une ville jardin conviviale

En juillet 2024, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins a terminé la **première phase d'élargissement du cours d'eau la Frayère** afin de limiter le risque de débordement lors de pluies intensives. Sur un linéaire de 400 mètres sur le tronçon entre l'avenue des Buissons Ardents et le pont Amador Lopez, il a été **agrandi de 14 mètres** pour atteindre une largeur de 25 mètres, augmentant considérablement sa capacité hydraulique et réduisant le risque de débordement en cas de fortes intempéries, comme l'a prouvé l'événement climatique du 23 septembre 2024.

Les chemins piétons situés sur le long des deux rives sont maintenant accessibles, sécurisés et renaturés avec 10 000 m² de surface végétalisée (115 arbres ou arbustes de plus qu'avant l'opération : 59 arbres ont été conservés et 200 ont été plantés - 56 arbres hautes tiges et 144 arbustes - soit un total de 259 spécimens à la fin de l'opération, contre 144 avant). Toutes les espèces

végétales protégées ont été répertoriées et transplantées sur un terrain aménagé pour les préserver avant d'être remises en place à l'automne 2024.

Cette opération sécuritaire et écologique, d'un investissement de 4,8 M€ T.T.C, a été reconnue par le Fonds Vert qui a octroyé à l'intercommunalité 945 000 € de subvention. Avant le début des travaux, une pêche de sauvegarde des poissons de La Frayère a été effectuée, en les remettant en aval de la zone d'intervention, ce qui a permis également de recenser les espèces présentes dans la rivière et de sensibiliser les écoliers, conviés à cette opération, à la protection de notre environnement ainsi qu'à la lutte contre les risques majeurs, dans un quartier exposé.

Lundi 4 décembre 2023, David Lisnard, Maire de Cannes, en présence du délégataire, a inauguré la prud'homie de pêche cannoise rénovée, sécurisée et embellie. Cet espace n'avait pas fait l'objet de travaux de modernisation depuis 40 ans et les lieux étaient à la fois fermés, insalubres et inesthétiques. Ce **nouveau « village des pêcheurs »** offre des conditions de travail optimales aux pêcheurs professionnels grâce à des locaux plus adaptés, beaux et fonctionnels. Totalement intégré dans le paysage, le site est désormais ouvert au public et permet d'assurer une continuité de la promenade piétonne entre l'esplanade de la Pantiero et le quai Saint-Pierre. Cette opération s'inscrit dans le programme de modernisation et d'embellissement du Vieux-Port mené par la société concessionnaire Marina du Vieux-Port de Cannes et est intégralement financée par le concessionnaire dans le cadre du contrat conclu avec la municipalité.

Dans un esprit respectueux de l'environnement et de l'identité cannoise, et dans la continuité des travaux réalisés en 2021 sur les autres quais du **port Canto**, la Mairie de Cannes a engagé en novembre 2024 la **première phase de réaménagement du quai Ouest**, comprenant la réalisation d'une voie de circulation et piétonne, des jardinières et la rénovation des réseaux et de l'éclairage.

Le **débarcadère de l'île Sainte-Marguerite, rénové et sécurisé**, a fait l'objet d'une reconstruction complète du quai d'accueil et des ouvrages d'accostage des navettes et bateaux. La zone a également été embellie grâce à l'installation d'un mobilier moderne et intégré au paysage ainsi que la plantation de huit arbres supplémentaires.

Dans le cadre du partenariat établi avec l'Office National des Forêts (ONF), gestionnaire de la forêt domaniale de l'**île Sainte-Marguerite**, la municipalité a lancé au premier trimestre 2024 des opérations de **renouvellement de la signalétique** du site. Cela comprend la réduction du mobilier sur place, l'homogénéisation des supports, la requalification et l'enrichissement des circuits pédagogiques. L'objectif est d'améliorer l'accueil des visiteurs de cet espace incontournable de la Côte d'Azur tout en préservant son environnement exceptionnel. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des actions municipales impulsées depuis 2014 pour sauvegarder et transmettre ce riche patrimoine culturel et naturel aux générations futures.

Le vendredi 24 mai 2024, David Lisnard a inauguré le **jardin public Marthe Villalonga**, rénové et embelli, en présence de l'artiste cannoise et à l'occasion de la 77^{ème} édition du Festival International du Film de Cannes. Outre le réaménagement esthétique du parc, cette opération a permis la mise en accessibilité du site et la rénovation des deux aires de jeux pour enfants.

Le quartier de la Bocca dispose maintenant d'une **salle des fêtes** située au 2 avenue Pierre Poesi, à proximité immédiate de la Ferme Giaume, de la Maison de l'Enfance et de la piscine du Grand Bleu. Cet équipement qualitatif d'une **surface de 600 m²** permet aux familles cannoises, en priorité, d'organiser des fêtes et manifestations dans un espace moderne, accessible et sécurisé. La salle de réception bénéficie d'un traitement acoustique spécifique afin de limiter le bruit. À l'extérieur, un **jardin de près de 800 m²** orne et végétalise le bâtiment. Il est complété par l'aménagement d'un **bassin de rétention d'eau d'une capacité de 200 m³**.

Les travaux de **réhabilitation complète du carreau et du toit du marché Forville**, ainsi que la **réalisation d'un jardin public sur le toit** ont commencé en mai 2024. Les travaux de création du **futur parking souterrain de la place Roubaud** à La Bocca se sont poursuivis tout au long de l'année 2024.

La Ville a procédé à l'acquisition de parcelles de **jardins familiaux boulevard Paillassou**.

Lors de la remise des prix du **Concours ArchiCOTE 2024**, qui s'est tenue le mardi 17 septembre à la Villa Arson de Nice, deux grands projets portés par la Mairie de Cannes et la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ont été distingués : les **kiosques des Allées de la Liberté** ont remporté le prix « Less is more », tandis que la **Nouvelle Frayère** s'est vu attribuer le prix « Permis de construire ».

Lors de la séance du 24 juin 2024, le Conseil Municipal a voté l'**acquisition d'une parcelle foncière boulevard René et Irène Paillassou** afin de lutter contre la bétonisation et sanctuariser un îlot de verdure de 5 000 m² en entrée de ville. Par ailleurs, l'assemblée communale a approuvé la **modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)** afin de préserver l'harmonie architecturale du secteur des Mûriers et la protection des jardins comme celui du Boulevard du Moulin.

L'Agglomération Cannes Pays de Lérins construit et met en œuvre de façon concertée une stratégie agricole et alimentaire tant durable que saine, notamment à travers le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**. Cet outil vise à relocaliser la production, accompagner les agriculteurs dans la pérennité et l'adaptation de leurs exploitations face au changement climatique, et proposer une alimentation équilibrée, avec une attention particulière aux enfants et aux personnes en situation de précarité. L'État a ainsi souligné les avancées réalisées en la matière en décernant à l'Agglomération cannoise la **labellisation du PAT de niveau 2** en mai 2024.

Objectif 3 - Déchets : faire de Cannes une ville toujours plus responsable, donc civique

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'intercommunalité a déployé la première phase de son plan d'actions en faveur du **compostage et de la collecte des biodéchets** : une **expérimentation** a été lancée dans les quartiers du **Petit Juas** (4 000 foyers), **Carnot** (950 foyers) et du **centre-ville** (1 500 foyers). **34 bornes d'apport volontaire** de biodéchets ont été mises en service en avril 2024. **Quatre écoles** situées dans ce périmètre (Méro, Vial, Maurice Alice, Jacqueline de Romilly), le **marché Forville** et une **trentaine de professionnels** du secteur sont **collectés en porte à porte** par la régie de l'Agglomération ou par un prestataire privé. Durant les cinq premiers mois d'utilisation des bornes (avril à août 2024), **2 258 bioseaux** ont été distribués aux foyers concernés et aux élèves des quatre écoles, **1 087 usagers** se sont inscrits (contrôle d'accès par badge ou téléphone), soit 17 % des foyers du périmètre, et **9 240 dépôts** ont été effectués avec **36,5 tonnes valorisées**. Cette expérimentation sera étendue aux quartiers Picaud et Bocca Centre en 2025.

Afin d'encourager et récompenser le geste de tri sur son territoire, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins a organisé le **concours Cliiink** du 5 février au 3 mars 2024. Tous les volontaires ayant collecté plus de 100 points (1 point = 1 dépôt) durant cette période étaient éligibles au tirage au sort permettant de gagner un bon d'achat de 100 € à dépenser chez les différents partenaires de Cliiink. Par ailleurs, du 6 mai au 2 juin, l'Agglomération a organisé, en partenariat avec Veolia et Terradona, la troisième édition du concours **Challenge Cliiink inter-écoles** dans les établissements scolaires du bassin de vie. Les écoles participantes avaient pour mission de trier le maximum d'emballages en verre et d'inciter le plus grand nombre de personnes à adhérer au dispositif Cliiink. Deux des trois écoles lauréates du bassin sont cannoises : Maurice Alice (2 086 emballages en verre triés et 25 nouvelles inscriptions) et Assomption Lochabair (1 378 emballages en verre triés et 47 nouvelles inscriptions).

L'Agglomération Cannes Pays de Lérins, en partenariat avec l'entreprise PAPREC, le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (SMED) et l'organisme CITEO, a organisé la septième édition du jeu-concours « **Triage au sort** » du 1^{er} au 30 avril 2024. Durant ces quatre semaines, les habitants du bassin communautaire ont été invités à mettre leurs coordonnées sur un bout de papier au fond de bouteilles en plastique avant de les déposer dans un conteneur de tri. Ceux dont le nom a été tiré au sort ont ainsi reçu samedi 8 juin des lots conçus par les partenaires économiques locaux.

Entre avril et juin 2024, la Mairie de Cannes a lancé, en partenariat avec Surfrider Foundation Alpes-Maritimes, une **campagne** sur l'ensemble du territoire communal pour interpeller chacun sur le fléau pour la mer que représentent les **lingettes pré-imbibées et à usage unique jetées dans les toilettes**. En effet, ce geste a de grosses conséquences puisque ces produits obstruent les canalisations, polluent la Méditerranée et génèrent des dépenses supplémentaires pour la collectivité, donc pour le contribuable cannois. Cette opération poursuit l'engagement de la municipalité pour la qualité de vie, la bonne tenue de la cité et la protection de l'environnement.

Le lundi 25 mars 2024, lors du Conseil Métropolitain, les intercommunalités Cannes Pays de Lérins, Sophia Antipolis, Pays de Grasse et Alpes d'Azur ont annoncé la signature de la **convention de coopération public-public entre les deux syndicats intercommunaux de traitement des déchets, le SMED et UNIVALOM**, pour une durée de quarante ans. Ce partenariat historique engage la création d'une filière complète de traitement et de valorisation des déchets et permettra la réduction progressive des coûts de traitement des flux et des kilomètres parcourus pour chaque intercommunalité. Concrètement, les syndicats pourront désormais payer directement leurs prestations communes sans passer par l'entremise d'un marché public et donc d'opérateurs privés, parfois pénalisante financièrement. Les tarifs respectifs des deux syndicats vont progressivement converger et permettre aux membres du SMED de bénéficier d'une économie estimée à 1 M€ par an dès la première phase d'application de cette convention prévue de 2024 à 2029. Elle pourra aller jusqu'à plus de 2 M€ à compter de la finalisation du schéma global en 2031.

L'engagement de l'Agglomération pour la protection de la Méditerranée s'est poursuivi en 2024 avec l'**installation de 21 paniers anti macro-déchets dans les avaloirs de la place Gambetta** à Cannes. Ces dispositifs, fabriqués par l'entreprise locale Pollustock, visent à capturer les petits déchets en plastique, en verre ou en aluminium, mais aussi les mégots de cigarettes transportés par les eaux pluviales afin qu'ils ne soient pas rejetés en mer. Parce que comme le dit notre slogan, repris par de nombreuses villes françaises et européennes, « Ici commence la mer ».

Par ailleurs, 45 classes de **14 écoles cannoises** de la maternelle au lycée ont participé fin 2023 à un concours de dessins sur le même thème. Un vote organisé à l'occasion d'une exposition en février 2024 à la médiathèque Ranguin a permis de sélectionner le meilleur dessin de chaque école, qui a été réalisé au printemps 2024 sous forme de **fresque par les élèves gagnants autour d'un avaloir d'eaux pluviales situé devant l'école**. Les photos des **15 fresques réalisées** (une par école et une sur l'Aire Marine Educative du Mouré Rouge) ont été exposées à la Médiathèque Ranguin à la rentrée 2024 à l'occasion des Semaines du Développement Durable et de la Mobilité.

Le jeudi 30 mai 2024, Cannes a obtenu la **cinquième étoile du label « Ville Éco-propre »** qui la classe désormais parmi les cinq villes reconnues les plus propres de France. Ce label est attribué pour une durée de trois ans, jusqu'en 2026. Depuis son adhésion en novembre 2019 à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (A.V.P.U.), la Mairie de Cannes a gravi année après année les échelons du label « Ville Éco-propre ». Cette récompense conforte la démarche volontariste et la stratégie opérationnelle engagées pour améliorer durablement la propreté des espaces publics. Par ailleurs, elle valorise les actions de sensibilisation développées par la municipalité pour impliquer les citoyens, faire évoluer les comportements des usagers et lutter contre les actes d'incivisme tels que les dépôts sauvages ou les jets de débris sur la voie publique.

Le 17 octobre 2024, la Mairie de Cannes s'est vu décerner le **prix sectoriel « Déchets »** par l'association SMILO pour sa démarche de gestion des **déchets** sur l'île **Sainte-Marguerite**. Ce prix vient notamment récompenser la suppression des 300 poubelles de l'île depuis l'été 2022, l'installation d'un broyeur à déchets verts et d'un compacteur à cartons à la déchetterie de l'île, l'installation à l'été 2024 de huit composteurs à biodéchets au Fort Royal et la mise en place de la redevance spéciale pour la gestion des déchets des deux restaurateurs, La Guérite et l'Escale.

Axe 2 : Cannes solidaire - pour une ville mieux partagée

Cet axe regroupe l'ensemble des actions du volet social de l'Agenda 21 : solidarité et logement, jeunesse, santé et handicap, culture, sport et patrimoine.

Objectif 4 - Solidarité, logement : favoriser l'accès au logement et lutter contre l'exclusion

Les stratégies pluriannuelles, proactives et concrètes en matière de construction de logements sociaux mises en place depuis 2014 par la Mairie de Cannes ont enfin été reconnues par les services de l'Etat. Depuis décembre 2023, Cannes ne figure plus parmi les villes carencées pour leur manque de logements sociaux au regard de la loi S.R.U. (Solidarité et renouvellement urbain). La **sortie de carence** a été motivée par les très bons résultats obtenus par la Commune dans le bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat intercommunal 2020-2025. Cannes se distingue en dépassant ses engagements sur la période 2020-2022 avec 605 **nouveaux logements sociaux**, soit un taux de réalisation de 119,5% par rapport à ses objectifs et un taux de logements sociaux de 18,39 % bien supérieur à la moyenne départementale qui est de 12,33 %.

Soucieuse de proposer un habitat de qualité, digne et de renforcer l'offre de logements disponibles pour les actifs et les familles cannoises, la Mairie a fait l'acquisition en juin d'un **immeuble de 18 logements à rénover** situé au 114 boulevard de la République pour un montant d'1,91 M€, et en septembre d'un **immeuble de six logements déjà rénovés** situé au 51 boulevard de la République pour un montant d'1,1 M€. L'Agglomération Cannes Pays de Lérins a remporté le **trophée de l'Aménagement Écoresponsable 2024** décerné par l'Union nationale des aménageurs (UNAM) **pour son programme** de requalification urbaine « **Nouvelle Frayère** » à Cannes-la-Bocca. Une distinction qui met en lumière ce projet conçu en concertation avec les habitants. Sa mise en œuvre améliorera le confort de vie du quartier grâce à un espace public repensé dans un cadre respectueux de l'environnement et performant sur le plan énergétique. Ainsi, le quartier de La Frayère bénéficie d'un investissement conséquent de 50 M€ T.T.C.

David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins, et Hugues Moutouh, Préfet des Alpes-Maritimes, ont présenté le 25 avril 2024 le **Contrat de Ville 2024-2030** élaboré en concertation avec les habitants du **quartier prioritaire unique Ranguin-Saint-Pierre-Colline-Frayère**. Ce dispositif fixe les missions et les objectifs de chaque partenaire pour répondre aux attentes exprimées par les riverains, en faveur de la jeunesse et l'éducation, l'emploi, le développement durable, le cadre de vie ou encore la sécurité. Un travail partenarial a été conduit avec les habitants et les intervenants locaux (associations, bailleurs, notamment) dans le cadre de groupes de projets et d'ateliers. Il a permis de mettre à jour quatre orientations prioritaires :

- Jeunesse / Education / Scolarité / Parentalité / Lutte contre l'oisiveté : un axe essentiel dans un quartier pour lequel 36% des habitants sont des jeunes de moins de 25 ans, 22% ont moins de 14 ans et seulement 55% des 15-24 ans sont scolarisés ;
- Emploi / Insertion : en vue d'engager les résidents du quartier prioritaire dans une dynamique économique réelle et renforcer le taux d'emploi qui s'établit à ce jour à 48,5% ;
- Transition écologique / Développement durable / Cadre de vie / Relations Bailleurs-Locataires : avec comme enjeu majeur d'améliorer l'environnement et le cadre de vie naturel, et d'accompagner les habitants dans ces changements ;
- Sécurité / Prévention de la délinquance / Tranquillité : pour répondre aux aspirations des habitants de vivre dans un quartier plus sûr et plus serein.

En complément, trois enjeux transversaux ont été définis par l'Etat afin de promouvoir les valeurs de la République, la lutte contre les discriminations et l'égalité Homme-Femme.

Depuis 2021, la Banque Alimentaire Agricole de Corse est un soutien fidèle de la politique cannoise de lutte contre la précarité et l'isolement des personnes. Chaque année, à l'approche des fêtes de fin d'année, elle livre des clémentines à la Mairie de Cannes. Le 18 décembre 2023, David Lisnard s'est rendu au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour remettre les 768 kilos de fruits offerts à l'initiative de François-Xavier Ceccoli, Maire de San-Giulianu, producteur et Président de la Banque Alimentaire Agricole de Corse, aux personnes en difficulté accompagnées par la municipalité.

Dans la nuit du 20 au 21 juin 2024, des pluies torrentielles se sont abattues sur les massifs de l'Oisans et des Ecrins, en Isère, causant d'importants dégâts matériels dans les Communes de Venosc, Saint-Christophe en Oisans et la Communauté de Communes Oisans. En outre, des averses diluviennes, survenues dans la soirée du 20 juillet 2024, ont, quant à elles, principalement impacté la Commune de Meures (Haute-Marne). Dans ce contexte, la Mairie de Cannes a apporté **son soutien et sa solidarité aux communes concernées** ainsi qu'au Département de l'Isère par le versement d'une subvention exceptionnelle d'un **montant total de 40 000 €** : 5 000 € à la Commune de Venosc (Isère), 5 000 € à la Commune de Saint-Christophe en Oisans (Isère), 10 000 € à la Commune de Meures (Haute-Marne), 10 000 € à la Communauté de Communes Oisans (Isère) et 10 000 € au Département de l'Isère.

En outre, le département des Pyrénées-Atlantiques, et plus particulièrement la vallée d'Aspe, a été touché par de fortes précipitations dans la nuit du 6 au 7 septembre dernier, provoquant des dégâts considérables dans le secteur. Sur le secteur d'Urdos, il a été relevé 200 millimètres de précipitations en une nuit. Ainsi, un **soutien de 20 000 €** a été accordé par le Conseil Municipal de Cannes à l'Association des Maires et Présidents des Communautés des Pyrénées-Atlantiques (ADM64) pour venir en aide aux quatre communes sinistrées par ces intempéries.

Objectif 5 - Jeunesse : agir pour les jeunes Cannois

Pour la rentrée scolaire 2024, la Mairie de Cannes simplifie les démarches administratives des familles. Pour cela, elle a ouvert un **guichet unique d'information et d'accompagnement des**

familles sur les sujets de la petite enfance, de l'éducation et du sport au sein du Bureau Information Jeunesse (BIJ), situé dans le quartier République. Plus besoin de s'adresser à plusieurs directions, le Bureau Information Jeunesse centralise désormais toute l'offre de service sur les thèmes liés à la petite enfance, à l'éducation et aux sports. Les usagers peuvent ainsi s'informer notamment sur : les modes de garde, les places disponibles en crèche collective, les procédures d'inscription dans une école, à la cantine et dans les centres de loisirs, ou encore sur les lieux de pratique de sport et la réservation de certains cours de tennis ou de natation. Un accompagnement dans la réalisation de démarches en ligne est également proposé comme les paiements dématérialisés (uniquement) de certaines factures. Ce dispositif permet ainsi de faciliter l'accès aux services publics dans un lieu unique, grâce à un personnel disposant d'une vision globale de l'offre municipale.

En parallèle, de nouvelles actions sont déployées pour **renforcer l'initiation à la philosophie, l'apprentissage des langues** anciennes et contemporaines, **l'accompagnement civique des jeunes et des familles** (responsabilisation vis-à-vis de la sanction, lutte contre les conduites addictives, notamment) ou encore la pratique artistique conformément au programme municipal 100% « Éducation Artistique et Culturelle ». En ce qui concerne **l'apprentissage de l'anglais**, les cours programmés et pris en charge par la Commune de Cannes sont renouvelés pour cette année 2024-2025. Les écoles maternelle et élémentaire Marcel Pagnol et Eugène Vial vont d'ailleurs bénéficier pour la première fois de ce dispositif. C'est également le cas pour les crèches municipales, où La Pastourelle expérimente dès cette année cette initiation linguistique aux côtés des crèches Les Elfes et P'tits Moussets.

Par ailleurs, pour cette rentrée scolaire, **661 trousseaux « surcyclés »** réalisés à partir des bâches événementielles de Cannes ont été **distribués à tous les écoliers de CP** afin de promouvoir l'économie circulaire et valoriser les déchets plastiques. Cette opération est soutenue et financée par la Fondation Cannes via le projet « Eco-écoliers » - porté par l'association cannoise GreenBee Event Upcycling en collaboration avec l'entreprise Résines Estérel.

Dans le cadre de ses actions pour l'éducation des jeunes Cannois et de lutte contre les conduites addictives, la Mairie de Cannes a **développé les activités de jeux de société dans les accueils périscolaires** : l'objectif est d'enrichir les compétences des enfants – telles que la réflexion, la concentration, l'imagination ou encore l'analyse – et de propager la pratique de ce loisir les soirs et week-ends, à la maison, en alternative aux écrans numériques. En 2024, la Fondation Cannes a soutenu quatre clubs **Coup de Pouce** qui s'adressent aux enfants ayant des fragilités dans l'apprentissage de la langue française, de la lecture et de l'écriture scolarisés en Grande Section de Maternelle et en Cours Préparatoire. Ces opérations s'inscrivent dans la politique éducative ambitieuse et attractive impulsée par la Mairie de Cannes pour renforcer les savoirs des enfants, faciliter leur autonomie et les aider à se construire en tant que futurs citoyens.

Pendant l'été 2024, **l'école élémentaire Maurice Alice II a fait l'objet d'une rénovation** pour un montant total de 750 000 €. Ces travaux, inscrits dans le cadre du « Plan Écoles » de la municipalité, se poursuivront pendant les prochaines vacances scolaires : ils comprennent notamment la rénovation des revêtements muraux et de sols, la réfection des sanitaires des écoliers, le rehaussement des clôtures et la pose de brise-vues. Ils poursuivent les actions déjà menées au sein du groupe scolaire. Des opérations qui permettent de moderniser le patrimoine immobilier scolaire avec comme finalité d'offrir aux petits Cannois et au personnel éducatif un cadre de vie épanouissant et favorable à l'apprentissage.

Depuis 2021, Cannes s'est enracinée comme ville étudiante avec la création du campus universitaire Georges Méliès qui accueille désormais 1 200 étudiants dans 36 formations de niveau bac à bac+8 dédiées aux industries créatives. Le 16 décembre 2023, la cité cannoise a accueilli, pour la première fois, un **Salon du lycéen et de l'étudiant** au Palais des Festivals et des Congrès, avec 70 exposants et des conférences en partenariat avec le groupe l'Étudiant.

La municipalité cannoise, avec le Centre Communal d'Action Sociale de Cannes et l'Agglomération Cannes Pays de Lérins, prête une attention particulière au bien-être des étudiants.

C'est pourquoi elle a installé - en partenariat avec l'association Les Frigos Solidaires - **au sein du Campus** et à proximité de la cafétéria un « frigo » et un cellier solidaires. Ces dispositifs, gérés par les Bureaux des étudiants, permettent de redistribuer gratuitement de la nourriture, des denrées sèches ainsi que des produits d'hygiène issus du C.R.O.U.S., de la Banque alimentaire et des commerçants partenaires. Cette action cannoise de solidarité pour lutter contre la précarité étudiante s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, de réduction du gaspillage et dans une politique sociale volontariste.

Dans la continuité du programme « Renouveau République », la Mairie de Cannes a installé un **carrousel sur la place du Commandant Maria**, dans le secteur République, au premier trimestre 2024. D'une superficie de 35 m², ce manège pour enfants vise à rendre le quartier encore plus agréable et attractif. Il vient enrichir l'offre de loisirs et de services déjà déployée à destination des familles.

Une centaine d'enfants et jeunes Cannois ont pris part au grand débat national sur la mer lancé par la Commission Nationale du Débat Public à travers la réalisation d'une « Fresque de la mer », intervention de grande envergure menée par le CPIE Iles de Lérins et Pays d'Azur. 44 classes cannoises de la maternelle au lycée ont participé au **grand concours scolaire de décoration des avaloirs** au travers de la réalisation, fin 2023, de dessins qui ont été exposés en février 2024 à la Médiathèque Ranguin. Les 15 dessins lauréats ont ensuite été reproduits par les enfants eux-mêmes sous forme d'une fresque autour d'un avaloir d'eaux pluviales situé devant l'école (plus une réalisation sur l'Aire Marine Educative du Mouré Rouge) en mars-avril avant une nouvelle exposition des fresques en septembre-octobre pendant les semaines du développement durable et de la mobilité.

Soucieux d'accompagner les élèves cannois dans leur réussite scolaire, David Lisnard a remis, le jeudi 22 août à l'Hôtel de Ville, le « **Prix de l'excellence éducative Jacqueline de Romilly** » aux 37 lauréats de la promotion 2024. Cette bourse, pouvant aller jusqu'à 3 000 €, est destinée aux lycéens qui ont obtenu la mention « très bien » au baccalauréat et se sont inscrits dans une filière d'excellence. Cette aide financière vise à promouvoir le mérite scolaire et encourager la performance éducative.

L'établissement d'enseignement supérieur **La Plateforme**, spécialisé dans le numérique, s'est installé en 2024 dans le quartier République. Ce sont ainsi 76 apprenants qui s'épanouissent à Cannes.

Objectif 6 - Santé, handicap : préserver la santé, renforcer l'accessibilité de la ville aux personnes handicapées

De nombreux Français renoncent aux dépenses de santé ou paient encore trop chers certains soins dont le remboursement est limité. Face à ce constat, la Mairie de Cannes a signé en 2024 une **convention de partenariat avec la Mutuelle Just pour faciliter l'accès aux soins des Cannois** qui le souhaitent. Cette convention permet aux habitants de souscrire une **complémentaire santé à des tarifs négociés**, quel que soit le niveau de revenus et sans examen médical préalable. Cette démarche renforce les actions initiées par la municipalité en faveur de la protection sociale et du pouvoir d'achat des habitants. Cette offre de couverture santé est ouverte depuis septembre 2024 à tous les Cannois, quels que soient l'âge, la situation professionnelle, et les conditions de santé. Elle est particulièrement indiquée aux personnes à revenus plus modestes ou sans couverture obligatoire (travailleurs indépendants, étudiants, retraités, commerçants). Ce dispositif ne pèse pas sur les finances communales et ne coûte rien au contribuable. Tous les adhérents à la mutuelle pour habitants peuvent bénéficier d'une prise en charge allant jusqu'à 40 € pour leur licence sportive, leur inscription au club de tennis, leurs entrées à la piscine ou encore leur abonnements à la salle de sport.

L'Association Elus Locaux Contre le Sida (E.L.C.S.) existe depuis 25 ans. Ses objectifs sont de sensibiliser et d'informer les élus, professionnels de santé, associations et patients en matière de lutte contre le VIH/Sida, les Infections Sexuellement Transmissibles (I.S.T.), la réduction des risques et

les discriminations. La Ville de Cannes a adhéré en 2024 à cette association pour candidater ensuite à l'obtention du label « Ville engagée contre le sida » afin de rendre plus visible son engagement dans la lutte contre le sida et toute forme de discrimination qui y est associée.

La Mairie de Cannes poursuit son engagement en faveur du bien-être des personnes âgées avec **l'inauguration le 26 août 2024 du jardin, rénové et embelli, du Club Carnot** situé dans le quartier du Petit Juas. Grâce à la création de cet îlot de verdure aux riches senteurs, les adhérents de Cannes Séniors Le Club peuvent se réunir à l'extérieur durant les beaux jours et profiter d'un cadre convivial et agréable. La mise en valeur du jardin, avec la plantation de nombreuses essences, favorise l'organisation régulière de rencontres pédagogiques (troc de plantes, animations autour des bonnes pratiques environnementales domestiques). Cet espace extérieur est complémentaire à la salle de spectacle présente au sein du Club Carnot puisqu'il peut accueillir de jeunes musiciens issus du Conservatoire de musique de Cannes au travers d'instantanés musicaux. Le réaménagement du jardin contribue ainsi à renforcer les liens sociaux des personnes âgées.

Le jeudi 14 décembre 2023, David Lisnard, Maire de Cannes et Président du Conseil de Surveillance de l'Hôpital de Cannes - Simone Veil, Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes, Yves Servant, directeur de l'Hôpital de Cannes, Denis Robin, directeur général de l'Agence Régionale de Santé PACA, et Hubert Maes, architecte du projet, ont inauguré le **nouvel Institut de gérontologie – Résidence Simone Veil du centre hospitalier**. Cette réalisation esthétique, pratique et moderne souligne la démarche prioritaire de la municipalité en faveur des séniors à faibles ressources afin qu'ils soient pris en charge dans un établissement hautement qualitatif. Cette opération aboutit, après plusieurs années de mobilisation de la municipalité, à la concrétisation de ce projet de mandat, avec le soutien de l'Hôpital de Cannes, du Département des Alpes-Maritimes et de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur. Par ailleurs, elle prolonge la politique sociale volontariste et d'amélioration de l'offre de santé menée par la municipalité.

Les Maires de Cannes et de Lviv (en Ukraine) ont signé en mars 2024 un **accord pour accompagner la création d'un centre gériatrique et de rééducation au sein de l'hôpital principal de Lviv** où sont accueillies des milliers de victimes de guerre via le programme international de santé Unbroken.

Le 15 avril 2024, le Centre Communal d'Action Sociale de Cannes a organisé, en partenariat avec la Mutualité Française et le Conseil Départemental des Alpes Maritimes, un **salon « Bien vivre sa retraite »** autour de la prévention santé et du bien-être.

Soucieuse d'encourager la pratique sportive auprès de tous, quelles que soient leurs conditions physiques, la **Mairie de Cannes forme ses clubs sportifs à l'accueil des pratiquants en situation de handicap. Ainsi, la municipalité a rejoint le programme « Club inclusif » initié par le Comité Paralympique et Sportif Français**. Celui-ci permet une sensibilisation par le partage d'expérience et un accompagnement adapté des dirigeants et encadrants des associations cannoises qui souhaitent développer leurs activités auprès des personnes en situation de handicap.

Soucieuses d'encourager la pratique sportive auprès de tous, quelles que soient leurs conditions physiques, la Mairie de Cannes et l'association « Eau delà du paddle » ont organisé le samedi 7 septembre 2024 le premier **Cannes Paddle Festival sur le site Handiplage**. Cet événement, premier du genre en France, vise à sensibiliser aux bienfaits de la pratique du Stand Up Paddle. À cette occasion, des initiations au paddle (adapté et classique) et une randonnée de 5 km « Paddle avec les stars » (aller-retour jusqu'à l'île Sainte-Marguerite) ont été proposées aux 200 participants. Cette opération s'inscrit dans la politique d'insertion des handicapés et poursuit le programme Cannes, capitale du sport en pleine mer, initié dès 2014 par la Mairie de Cannes.

Objectif 7 - Sport, culture, patrimoine : développer une offre sportive et culturelle de qualité accessible à tous

En mai 2024, Cannes a accueilli l'équipe de France de volley-ball, championne olympique en titre, au Palais des Victoires, à Cannes-la-Bocca, afin de préparer deux échéances internationales : la Ligue des Nations et les Jeux Olympiques de Paris. Dans le cadre de cette préparation, la Mairie de Cannes a invité les licenciés des clubs de volley-ball, écoliers et les adhérents des MJC et structures Cannes Jeunesse à assister à un match d'entraînement entre les joueurs titulaires et les remplaçants.

Avant les Jeux Olympiques de Paris 2024, **la flamme olympique est passée deux fois dans les rues de Cannes pendant le Festival de Cannes et le mardi 18 juin 2024**. Au-delà du passage de la flamme, cette année olympique a été l'occasion de faire découvrir différents sports olympiques et paralympiques aux enfants des accueils périscolaires et extrascolaires de la Ville de Cannes et leur permettre d'en pratiquer certains, le projet pédagogique étant focalisé sur la transmission des valeurs telles que le respect, l'esprit d'équipe, la persévérance, la confiance en soi, l'équité, l'inclusion et la parité.

Cannes, ville sportive à rayonnement international, a choisi de poursuivre son engagement pour la valorisation de l'excellence sportive en soutenant ses athlètes aux performances remarquables. Ainsi, la municipalité a mis en place une **bourse** d'un montant maximal de 5 000 € par an, consacrée **aux athlètes cannois** pour leur permettre de contribuer aux frais financiers liés à la pratique de leur discipline dans les meilleures conditions. Les critères de candidature sont les suivants : être Cannois ou licencié dans un club cannois, avoir eu des résultats nationaux ou internationaux probants dans les trois dernières années, et participer dans l'année à au moins une compétition nationale ou internationale reconnue officiellement par la fédération sportive concernée. En contrepartie, les sportifs concernés s'engagent à répondre aux éventuelles sollicitations de la Ville dans la participation à des actions de promotion auprès des jeunes publics, mettre en avant une image positive et dynamique de la Ville, faire la mention de la participation de la Commune sur leurs supports de communication, et permettre à la Ville d'exploiter leur image pour de la promotion.

Deux nouvelles fresques murales ont été dévoilées en 2024, 20^{ème} et 21^{ème} murs peints de Cannes. Sur l'avenue Michel Jourdan, le baiser ardent échangé entre Anouk Aimée et Jean-Louis Trintignant dans le mythique film « Un homme et une femme » de **Claude Lelouch**, Palme d'Or au Festival de Cannes 1966 et Oscar du meilleur film étranger en 1967, s'admire en grand format sur la façade de l'école élémentaire communale René Goscinny depuis le 5 janvier. Une fresque de 95 m² au cœur du quartier de l'avenue de Grasse dévoile, depuis le 4 mars 2024, les plus grands récits de **Guy de Maupassant** : "Bel-Ami", "Une Vie", "La Parure" et "Boule de Suif". Cette fresque est située au 28 rue Louis Blanc, juste en face du « Chalet de l'Isère » qui fut l'une de ses dernières résidences.

En accord avec l'association « Les Amis des Oratoires », la municipalité a réalisé en 2024 la **restauration complète de l'oratoire de la Pointe Croisette**. Cette opération a permis d'embellir cet édifice et de solidifier sa structure, fortement exposée aux intempéries et variations climatiques.

Pour sa septième édition, **la Mission Patrimoine** portée par Stéphane Bern a distingué **le Fort-Royal de l'île Sainte-Marguerite**, à Cannes, comme **lauréat des Alpes-Maritimes**. Cette décision témoigne du fort intérêt patrimonial et culturel de ce haut lieu de l'Histoire et contribue à sa protection et valorisation. Le Fort Royal a été désigné, le 18 novembre 2024, **lauréat pour la région Sud-Est d'AXA Mission Patrimoine 2024** et recevra une dotation de 100 000 €, qui complètera les fonds issus du Loto du Patrimoine. Ces aides financières permettront ainsi à la Mairie de Cannes de mener de manière plus sereine ce grand chantier estimé à 1 685 000 €HT. Il s'agit du deuxième édifice cannois bénéficiant de ce dispositif : en 2022, la Tour-Monastère de l'île Saint-Honorat avait reçu 250 000 € afin de poursuivre les lourds travaux portés par les moines de l'Abbaye de Lérins.

Dans la continuité des actions pour transmettre la culture et valoriser l'histoire cannoise, la Mairie de Cannes présente chaque mois sur son site internet un document tiré du patrimoine local.

Depuis la rubrique « **document du mois** », les internautes peuvent découvrir des histoires singulières et inédites grâce aux collections des archives municipales de Cannes. L'objectif : mettre en lumière une actualité, un évènement, une date anniversaire ou encore une personnalité. L'archive exposée virtuellement (photographie, carte, tract, plan, lettre) est accompagnée d'une présentation contextualisée. Le premier document publié en mars dernier est la liste nominative des prisonniers inhumés au cimetière musulman de l'île Sainte-Marguerite entre 1842 et 1883.

Dans le cadre des commémorations du **80^{ème} anniversaire de la libération de Cannes**, la Mairie a publié sur le site Cannes.com une série de **cinq podcasts** exceptionnels ainsi qu'une **carte interactive**, réalisées par les équipes municipales, pour revivre les grandes heures locales de cette épopée extraordinaire. Ces histoires peuvent également être écoutées via un QR code associé, présent sur des panneaux installés sur chaque lieu mémoriel. En outre, la Mairie met à l'honneur l'histoire singulière des résistants cannois comme Michel Jourdan, Louis Périssol, Léon Noël ou encore Raymond Picaud à travers une carte interactive relatant le récit de ces glorieux combattants de l'ombre qui font partie du quotidien des habitants car leur nom a été attribué à des rues, places ou squares de la ville. Depuis le 18 octobre 2024, les Archives Municipales présentent une nouvelle exposition, « Le temps du renouveau, Cannes 1944-1947 ».

Capitale du septième Art, Cannes est depuis 2021 un membre proactif du réseau mondial des « Villes créatives » de l'UNESCO dans la catégorie Cinéma. Une **résidence internationale d'arts visuels dénommée « Villa Bang Hai Ja »** a été lancée à partir de septembre 2024 à Busan, deuxième ville de Corée du Sud, en partenariat avec l'Ambassade de France. Ce lieu inédit offre la possibilité aux artistes français de résider et de créer dans un environnement stimulant et inspirant tout en étant au cœur de la deuxième métropole de Corée du Sud. Pour Cannes, c'est une opportunité de valoriser son programme Cannes on Air dans une ville référence à l'international, de favoriser les échanges interculturels et de renforcer les liens franco-coréens. Avec cette initiative pionnière, Cannes devient la première collectivité française membre fondateur d'une « villa française à l'international » et renforce son engagement en faveur de la promotion de la France et son savoir-faire.

La Ville de Cannes a décidé en 2024 la **création d'un nouveau musée dénommé « Musée d'art contemporain - Collection Jean Pigozzi »** qui sera installé dans la chapelle Saint-Roch et les deux bâtiments adjacents, situés aux n°9 et 11 rue Saint-Dizier sur une superficie totale de 1 200 m². Ce musée accueillera 1 088 œuvres en provenance de 111 artistes africains donnés par le collectionneur Jean Pigozzi (peintures, sculptures, installations, vidéos et photographies) ainsi que 600 photographies prises en sa qualité d'artiste photographe. Ce musée devrait ouvrir après travaux en 2029.

L'année scolaire 2024-2025 marque à la fois les 50 ans de la mort de **Marcel Pagnol** et les 130 ans de sa naissance. La Mairie de Cannes a décidé de lui rendre **hommage tout au long de cette année scolaire** avec une série d'événements à destination du grand public comme des scolaires. Sont notamment prévus pour cette fin d'année 2024 des ateliers de langue provençale, des lectures d'extraits des œuvres de Marcel Pagnol, des ateliers de sensibilisation à la lecture et à l'écriture, la projection du « Temps des Secrets », de « La Gloire de mon Père » et du film « Le Schpountz », des ateliers théâtre et le spectacle « Marius ».

Axe 3 : Cannes dynamique et tournée vers l'avenir, pour une attractivité renforcée

Cet axe regroupe l'ensemble des actions du volet économique de l'Agenda 21 : l'objectif est de faire de Cannes une « smart city », attractive pour les entreprises et les touristes qui sont le moteur de notre économie.

Objectif 8 - Smart city : faire de Cannes une smart city

Le 29 janvier 2024, David Lisnard, Maire de Cannes, Pierre Ippolito, directeur du groupe Ippolito, et Franck Cannata, dirigeant du groupe Transcan, ont inauguré **Transcan Eco-City**, entreprise spécialisée dans la logistique urbaine durable, au sein du quartier République, à Cannes.

La société, installée au sein d'un local municipal depuis mars 2023, propose un **service de livraison du dernier kilomètre** à l'aide de vélos type triporteurs à **assistance électrique**, entièrement décarbonés. Cette solution innovante et écologique permet ainsi de desservir le secteur de la « banane » de Cannes tout en désengorgeant le centre-ville.

Du jeudi 8 au samedi 10 février 2024, Cannes a accueilli la **troisième édition du « World Artificial Intelligence Cannes Festival »** (WAICF), le salon mondial de l'Intelligence Artificielle (IA). Durant trois jours, les professionnels internationaux, startups et chercheurs ont présenté les innovations majeures de l'IA et sensibilisé les visiteurs aux enjeux économiques, humains, éthiques et sociétaux de cette technologie, source de progrès et de prospérité. Pour 2024, 300 intervenants internationaux et 230 entreprises exposantes ont été accueillis, avec plus de 250 conférences stratégiques et 16 000 professionnels et visiteurs. Parmi les nouveautés 2024, un salon littéraire avec des ouvrages consacrés ou écrits par l'IA.

Dans le contexte terroriste actuel et à l'occasion du Festival International du Film de Cannes du 14 au 25 mai 2024, la Mairie de Cannes a **expérimenté l'usage de caméras de vidéoprotection utilisant l'Intelligence Artificielle (IA)** afin de repérer des comportements jugés suspects ou à risque et, ainsi, déclencher une intervention plus rapide. Cette expérimentation innovante, réalisée en lien avec le Ministère de l'Intérieur, va se poursuivre sur différents événements jusqu'au 31 mars 2025. Une réflexion a été engagée pour **développer l'usage de l'IA générative au sein des services municipaux** afin d'améliorer la productivité des agents, faire des économies et améliorer la qualité des services rendus aux usagers. Onze cas d'usage identifiés vont faire l'objet d'une expérimentation dans les prochains mois. L'IA est d'ores et déjà utilisée depuis janvier 2024 par la Communauté d'Agglomération pour **optimiser la collecte des ordures ménagères** (caméra embarquée sur les camions benne qui identifie les erreurs de tri et les objets dangereux), depuis juin 2024 par la direction du Contrôle Juridique pour **effectuer une veille juridique et réglementaire**, et depuis août 2024 par la direction de la Voirie pour **établir un diagnostic de l'état des chaussées**, et inventorier les panneaux de circulation, les plaques d'égouts et avaloirs d'eaux pluviales.

La Mairie de Cannes, en partenariat avec l'Agglomération et l'Institut Européen du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable, a expérimenté du 12 au 22 novembre une **navette autonome électrique sur la Pointe Croisette**, en conditions réelles avec des vrais passagers. A terme, ces navettes autonomes pourraient compléter l'offre de transport.

Créée en 2017 dans le cadre du programme municipal Cannes, capitale du sport en plein air, l'application mobile et gratuite **Cannes Sports** a remporté le 8 décembre 2023 le **Prix des Trophées de la Communication dans la catégorie « Meilleure application ou expérience digitale »** parmi près de 450 dossiers. Cette récompense souligne le design, l'ergonomie, l'intuitivité et l'offre riche d'activités, de conseils, d'informations événementielles et de fonctionnalités de ce dispositif numérique.

En 2024, **Cannes Séniors Le Club a lancé sa propre application mobile gratuite** permettant d'accéder à l'ensemble des activités des sept clubs cannois tandis que l'Office National des Forêts et la Mairie de Cannes ont lancé l'**application « Cannes Lérins & moi » sur l'île Sainte-Marguerite**. Ce nouvel outil de civisme et de protection de l'environnement permet aux visiteurs, géolocalisés en temps réel, d'explorer l'île Sainte-Marguerite sans connexion internet au gré de leurs envies et dans le respect du site. Il présente une soixantaine de points d'intérêt afin de découvrir par soi-même le patrimoine naturel et culturel de l'île ainsi que les services proposés sur place. « Cannes Lérins & moi » propose :

- deux balades guidées autour de l'étang du Batéguier (1,4 kilomètre) et du patrimoine culturel de l'île Sainte-Marguerite (6 kilomètres) ;
- une cartographie interactive et détaillée ;

- des guides audio et visuels informant sur la faune, la flore et l'histoire locale avec des descriptions audios et des illustrations afin d'enrichir l'expérience de visite ;
- un diaporama présentant des séries de photos au sujet des paysages et de la biodiversité permettant une immersion visuelle captivante ;
- une table d'orientation à 360° qui donne une vue panoramique interactive et permet de repérer les principaux points et caractéristiques géographiques autour de soi ;
- une reconstitution historique et naturelle en réalité augmentée des paysages et sites historiques tels qu'ils étaient autrefois ;
- l'application rappelle également à chacun les bons gestes à adopter en forêt comme l'interdiction de fumer, les consignes de sécurité ou encore la nécessité de rapporter les déchets avec soi.

Objectif 9 - Entreprises, attractivité économique : soutenir le développement économique

A l'occasion de la 27^{ème} édition du **Salon Emploi, Formation et Entreprises** le 30 novembre 2023, David Lisnard et Sébastien Leroy ont présenté deux dispositifs d'accompagnement destinés aux seniors dans le cadre de leur recherche d'emploi. Il s'agit des **programmes Senior Réussite et CAP 50+**. Senior Réussite, reconduit pour sa deuxième édition après un premier bilan positif sur l'année 2022-2023, est réservé au public de 55 ans et plus avec pour objectifs de faciliter la mobilité des participants, de rétablir la confiance en soi et en ses compétences, de travailler à la (re)définition d'un projet professionnel et de rencontrer des entreprises. CAP 50+ accompagne les entreprises rencontrant des difficultés de recrutement en leur présentant des demandeurs d'emploi seniors et en les aidant à aménager les postes proposés. Ces dispositifs s'inscrivent dans la stratégie globale de retour à l'emploi et du développement de la Silver Economy portée par l'Agglomération Cannes Pays de Lérins.

La 21^{ème} édition du **Carrefour des métiers** au Palais des Festivals et des Congrès de Cannes s'est déroulée le 15 février 2024. Réalisé en étroite partenariat avec France Travail et le Syndicat des hôteliers de Cannes et du bassin cannois, ce rendez-vous incontournable réunit l'offre et la demande d'emploi dans les secteurs de l'hôtellerie, de l'évènementiel, du luxe, de la restauration et du nautisme pendant une journée. Plus de 2 000 postes ont été proposés aux 3 000 visiteurs par les 155 exposants présents. Cette journée s'inscrit dans la programmation de la « **Quinzaine de l'emploi** », organisée à Cannes du samedi 10 février au vendredi 23 février 2024 et qui regroupe onze salons et opérations dédiés à la formation, l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi.

Objectif 10 - Economie, tourisme et développement durable : promouvoir Cannes comme une capitale durable

Pour la 3^{ème} année consécutive, Cannes a été élue, le 24 novembre 2024, « **Meilleure Destination au Monde 2024 pour les Festivals et Événements** » aux World Travel Awards, les « Oscars du tourisme » ! Cannes est également **meilleure destination d'Europe** pour la 4^{ème} année consécutive.

La 3^{ème} édition de l'**Appel à Manifestation d'Intérêt Solutions Climat**, visant à repérer et sélectionner les idées les plus innovantes de start-up et entreprises venues de toute la France pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et tendre vers la neutralité carbone, a été lancée en 2024, et **étendue à l'ensemble du Pôle Métropolitain Cap Azur**.

Le vendredi 29 mars 2024, la Mairie de Cannes, le Palais des Festivals et des Congrès et les syndicats de professionnels du tourisme cannois (hôteliers, restaurateurs, loueurs de meublés, commerçants, taxis, établissements balnéaires) ont présenté la **charte « Bienvenue à Cannes »**. **Ce nouvel outil engage les signataires au respect d'un ensemble d'actions vertueuses et durables pour**

favoriser un accueil de qualité. Les clients sont également au cœur de cette démarche puisqu'ils sont invités à donner leur avis et évaluer leurs expériences grâce à un QR code affiché au sein des établissements adhérents. La charte « Bienvenue à Cannes » poursuit l'ambition de la destination d'assurer un niveau élevé de qualité de service, au profit des habitants et des visiteurs. Elle intègre le respect des réglementations environnementales en vigueur, la gestion des déchets, une consommation d'eau et d'énergie responsable, l'utilisation de produits de nettoyage respectueux de l'environnement, la réduction du gaspillage alimentaire, la sélection des fournisseurs locaux ou encore la promotion d'un tourisme durable.

L'expertise environnementale de la cité est, en outre, reconnue à travers sa **labellisation « Destination Innovante Durable »** (DID) en 2023 par France Congrès et Evénements, confirmée par un **audit de suivi** le 30 octobre 2024. En juin 2024, la Ville de Cannes a sollicité le renouvellement de son classement en station de tourisme, demande étayée par la production d'un document, appuyé sur la démarche DID, présentant la **stratégie et les objectifs en matière de tourisme durable**. Le **Climathon 2024** organisé les 12 et 13 novembre a porté sur la thématique du **tourisme durable**, en lien avec les démarches DID et Bienvenue à Cannes ; il a rassemblé des professionnels du tourisme, des étudiants des deux BTS Tourisme de Cannes et des citoyens.

Objectif 11 - Mer et attractivité : préserver la façade maritime comme source de richesse économique et lutter contre les risques majeurs

Le 24 juillet 2024, David Lisnard, Maire de Cannes, a procédé à l'**installation de 10 nurseries à poissons supplémentaires au port du Moure Rouge**. Dans le courant de l'été, 22 autres ont été implantées dans le port Pierre Canto, ce qui porte à **105** le nombre total de ces refuges positionnés dans les ports cannois par la municipalité (**65 au port Canto, 30 au Vieux Port et 10 au Mouré Rouge**). Ces habitats sont fixés le long des quais ou sous les pontons ; ils permettent de protéger les très jeunes poissons et crustacés des prédateurs et ainsi de favoriser leur développement. Cette opération s'inscrit dans la politique prioritaire de la Mairie de Cannes en faveur de la protection de la biodiversité marine, de la Méditerranée et de l'environnement.

Lors du Conseil Municipal du 22 avril 2024, la Mairie de Cannes a décidé de signer la **charte d'engagement « pour des plages de caractère en Méditerranée »** qui vise à préserver les banquettes de posidonie sur les plages, et la charte des ports de plaisance et de pêche qui vise à promouvoir des ports exemplaires en matière environnementale. Cannes a obtenu, en 2024, **13 « Pavillons Bleus » pour ses plages et ports**, soit quatre de plus qu'en 2023 et la moitié des plages labellisées dans les Alpes-Maritimes.

En 2024, la Ville de Cannes a sollicité et obtenu le **prix sectoriel « déchets » pour l'île Sainte-Marguerite**, qui vient compléter les autres prix sectoriels "Ecosystèmes et Biodiversité" et "Paysages" attribués par l'association SMILO (Small Islands Organisation). Ce prix vient notamment récompenser la démarche d'enlèvement des poubelles sur l'île en 2022 et les campagnes de sensibilisation des touristes afin qu'ils ramènent leurs déchets sur le continent.

La Mairie de Cannes a décidé en 2024 le **balisage écologique du chenal traversier des îles de Lérins** par le remplacement des 16 corps-morts par des corps-morts écologiques ayant une fonction de nurserie et de récif artificiel, avec l'utilisation de bouées subsurface empêchant le ragage des fonds marins et la dégradation des herbiers de posidonie. Les 14 autres corps-morts du chenal seront remplacés dans un second temps, après examen des résultats d'une **première expérimentation portant sur l'installation de deux corps-morts**.

En 2021, la Mairie de Cannes a créé le premier musée sous-marin de Méditerranée et de France réalisé par l'artiste Jason deCaires Taylor afin de favoriser le retour de la faune et de la flore subaquatiques au sud de l'île Sainte-Marguerite, dans une zone qui avait été fortement anthropisée

et dégradée, il y a plusieurs décennies. En septembre 2024, Cannes a franchi une étape supplémentaire et accueille **l'un des plus grands projets de restauration de posidonies de France**. Porté par l'association **NaturDive** et soutenu par le Fonds de Dotation Cannes, le **programme PRIME** consiste à replanter 3 000 m² d'herbiers de posidonie durant trois ans au sein de **la zone d'interdiction de mouillage des navires** abritant l'écomusée cannois, zone qui **passa de 29 000 m² à 43 217 m²** à partir de l'automne 2024. D'un montant de 23 000 € HT, cette initiative permet de renforcer la protection de l'écomusée cannois ainsi que toute la faune et flore marines qui l'entourent, en particulier les herbiers de posidonie et les cymodocées. Le suivi écologique de l'écomusée réalisé en 2024 atteste de la bonne santé des herbiers de posidonie, en progression depuis l'année dernière à proximité immédiate des sculptures mais aussi dans toute la zone protégée du site. Ce projet de restauration a été récompensé le 3 décembre 2024 avec l'attribution par ACT50 (Adaptation, Citoyens, Territoires pour 2050) du prix « Coup de cœur » à la municipalité.

Face à l'accélération du changement climatique, et plus principalement les épisodes de forte chaleur, la municipalité a décidé de porter une attention particulière au confort d'été dans les bâtiments publics. Pour cela, la Ville de Cannes s'est rapprochée en 2024 du Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA), afin de réaliser des **diagnostics « canicule » sur dix bâtiments publics** de typologies différentes (écoles, crèches, locaux administratifs, salles de spectacle, notamment). Des recommandations seront élaborées concernant les travaux à envisager, l'amélioration des usages et les éventuelles prestations intellectuelles complémentaires qui s'avèreraient utiles.

Le vendredi 19 janvier 2024, Denis Cheng Seng, secrétaire technique Méditerranée à l'UNESCO, a décerné à la Mairie de Cannes la **distinction «Tsunami Ready** », une première en France métropolitaine et en Méditerranée. Cette reconnaissance internationale récompense l'ensemble des moyens humains et techniques mis en œuvre par la Ville de Cannes pour faire face au risque tsunami. Cela comprend, entre autres, la mise en place de systèmes d'alertes, l'organisation de tests grandeur nature ou encore l'installation d'une signalétique d'évacuation d'urgence. La municipalité et la Préfecture des Alpes-Maritimes ont également organisé un exercice de sécurité civile sur la thématique tsunami pour **tester le dispositif FR-Alert** auprès de la population et en condition réelle. Toujours proactive, Cannes enrichit sans cesse son expertise, notamment en faveur de la sensibilisation de tous les publics. La stratégie globale et innovante cannoise est par ailleurs certifiée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères depuis 2018 et fait de Cannes un territoire modèle en matière de protection des populations.

Dans le cadre de son plan communal de prévention du risque terroriste, le premier mis en place en France dès le mois de février 2016 sur décision de David Lisnard, la Mairie de Cannes a **formé**, avec l'appui du RAID, du GIPN et de la BRI 061, **155 agents de la Direction de l'Éducation aux gestes et comportements à adopter en cas d'attaque terroriste**.

L'objectif de cette formation, dispensée par ces trois unités spéciales d'intervention, est de développer des réflexes de vigilance permanente et savoir réagir au mieux avant l'arrivée des forces de sécurité. Cette opération, concrète et pragmatique, complète les actions de la municipalité pour renforcer la formation civique de chacun, réduire l'impact des crises et consolider la culture du risque cannoise souvent citée en exemple à l'échelle nationale. Par son action, son niveau d'information et de préparation, chacun peut contribuer à la gestion d'une crise majeure : se mettre en sécurité, donner l'alerte et protéger les autres. C'est tout l'enjeu de cette action municipale innovante et civique.

Toujours proactive et innovante, la Mairie de Cannes a franchi une nouvelle étape pour protéger les habitants des risques naturels et humains en lançant le **programme « Cannes Survie »**. Celui-ci vise à garantir les protections des habitants et des activités en anticipant les perturbations logistiques et matérielles en situation de crise. Ainsi, la municipalité s'est équipée de plusieurs dispositifs opérationnels pour répondre concrètement à ces problématiques. Il s'agit de l'acquisition :

- d'un **dispositif de télécommunication en situation d'urgence**, la « **SafetyCase** » d'Orange, qui consiste à déployer une bulle de connectivité Wifi sécurisée quand aucun autre réseau et source d'énergie ne sont disponibles. L'autonomie est de 20 heures. Cannes est la première commune de France à s'équiper de ce dispositif ;
- d'**unités mobiles de traitement et désalinisation de l'eau de mer** afin de la rendre propre à la consommation pour la population. Cette technologie utilise des membranes d'ultrafiltration et d'osmose inverse, et complète les pastilles de purification d'eau déjà acquises par la Ville ;
- et de **tenues** à usage unique ou réutilisables qui assurent une **protection contre les pollutions chimiques liquides ou gazeuses dites NRBCe** (Nucléaire, Radiologique, Biologique, Chimique et explosif) pendant 12 heures. Ces tenues sont complétées de masques, gants, surbottes, poches hydratantes ainsi que d'un compteur Geiger pour mesurer les radiations et particules.

La Ville de **Cannes a adhéré en 2024 au Haut Comité Français pour la Résilience Nationale (HCFRN)** qui lui a décerné en 2023 les trois étoiles du « Label Résilience France » pour sa démarche exemplaire en matière de risques majeurs. Celle-ci est également certifiée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères depuis 2018.

Après la sensibilisation du grand public et des scolaires, la Mairie de Cannes a débuté en juin 2024 la **formation des adhérents de Cannes Séniors le Club aux risques majeurs** (comportements et gestes qui sauvent en situation de crise). La **formation des associations locales** a commencé en octobre 2024 : l'objectif est de permettre au tissu associatif local de développer sa connaissance en matière d'exposition et de capacité à agir face à une situation de crise, mais aussi d'identifier les forces mobilisables au sein même de leur structure et d'élaborer leur propre plan de préparation face à un événement extrême, afin de permettre une montée en compétences de la société civile dans sa diversité et de renforcer la stratégie de la Mairie de Cannes en matière d'anticipation et de gestion des risques majeurs.

Après les inondations qui ont touché le quartier République le 23 septembre 2024, la Mairie de Cannes a lancé une **campagne de démoustication et de dératisation** ciblée. Des **pompes** ont été mises à disposition des habitants et des commerçants sinistrés. L'association Cannes Volontaires, la Réserve Communale de Sécurité Civile et le service Allo Mairie + ont fait du **porte à porte pour identifier les habitants sinistrés et proposer leur aide**. La Mairie a activé sa **cellule juridique** assurance pour apporter son expertise en matière de réparation selon les besoins, la Direction municipale de la **Propreté Urbaine** a déployé ses effectifs pour déblayer le secteur et assurer le retour à la normale, et les **services techniques** se sont rendus sur place pour constater les dégâts et réparer les chaussées et trottoirs endommagés dans les plus brefs délais. Plusieurs **numéros d'appel** ont été mis en place pour répondre aux demandes des sinistrés. Une enquête publique a par ailleurs eu lieu du 24 septembre au 9 octobre 2024 concernant la mise en place d'une **Déclaration d'Intérêt Général pour l'entretien du vallon de la Foux** situé sous le boulevard République.

Axe 4 : Cannes citoyenne et exemplaire, pour une gestion responsable

Cet axe met en avant l'exemplarité des actions de la Ville en faveur du développement durable, afin de mobiliser l'ensemble des habitants sur leurs propres actions.

Objectif 12 - Consommation : favoriser une consommation plus responsable

Le **nouveau service public de l'eau potable du bassin de vie cannois So'EAU** est entré en fonction à partir du 1^{er} janvier 2024. Cette filiale de SUEZ, liée au SICASIL dans le cadre d'une délégation de service public, assurera la production et la distribution de l'eau potable aux communes de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins – ainsi qu'à Auribeau-sur-Siagne, Pégomas, la Roquette-sur-Siagne et Vallauris-Golfe Juan – jusqu'à fin 2031.

Le nouveau contrat prévoit le **déploiement de compteurs connectés** qui permettront de détecter plus rapidement les fuites sur le réseau mais aussi chez les particuliers grâce à un système d'alerte par SMS et/ou e-mail en cas de consommation anormale. 26 000 compteurs seront équipés de **télérelève** d'ici la fin de l'année 2025. Un **diagnostic permanent du réseau** pour limiter la durée des fuites et réduire les volumes d'eau perdus. Les 1 035 km de réseau sont surveillés 24h/24 afin de détecter au plus tôt l'apparition de fuites et ainsi mobiliser les équipes d'intervention. Cette détection des fuites sera également plus performante grâce aux **184 débitmètres, 600 prélocalisateurs et 137 régulateurs de pression** déployés.

Une **expérimentation** a été lancée **sur le quartier Californie** (5 000 habitants) avec **l'abaissement progressif du taux de chlore** (sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé) de juin à septembre 2024 (plus de chlore dans l'eau distribuée depuis le 15 septembre) et la création d'un « club des gouteurs d'eau » pour suivre l'évolution du ressenti gustatif et olfactif des usagers. Un traitement aux ultraviolets de l'eau issue du réservoir de la Californie permet de détruire les bactéries. L'expérimentation permettra de définir les conditions de suppression ou de réduction du chlore en dessous d'un seuil non détectable par le palais humain dans un objectif d'extension à terme à l'ensemble du territoire du SICASIL. Deux **pilotes** ont par ailleurs été installés sur deux usines d'eau potable du SICASIL pour tester un **procédé de nanofiltration permettant de minimiser le recours aux réactifs chimiques** dans le traitement de l'eau potable avant une éventuelle généralisation en fonction du retour d'expérience et du coût nécessaire pour le déploiement du procédé à grande échelle.

En application de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, la Mairie de Cannes a lancé une concertation publique pour définir des **zones d'accélération** pour le développement **des énergies renouvelables**. Grâce à ce dispositif, les procédures administratives pourraient être réduites et des aides financières de l'État pourraient être attribuées. Les projets de réseaux de chaleur portés par l'Agglomération ont été intégrés dans ces zones d'accélération.

Objectif 13 - Sensibilisation : sensibiliser au développement durable

950 élèves cannois ont participé pendant l'année scolaire 2023-2024 aux activités proposées dans le cadre du **Parcours Développement Durable** sur les thèmes de la protection de la Méditerranée, du cycle de l'eau, de la biodiversité, de la mobilité, du changement climatique, de la consommation et du gaspillage alimentaire. 284 élèves de CP et de CE1 ont planté des arbres dans la basse vallée de la Siagne ou sur l'île Sainte Marguerite dans le cadre de la **Semaine de l'Arbre** du 20 au 24 novembre 2023, 152 élèves de maternelle ont participé à une **randonnée contée** à la Croix des Gardes le 28 mai 2024 et 305 élèves de CM1 et CM2 ont participé à la **Journée Mondiale de l'Environnement** le 7 juin 2024. D'autres modules pédagogiques ont été organisés auprès de 210 élèves de CP, CE1 ou CE2.

23 classes cannoises ont bénéficié pendant l'année scolaire 2023-2024 **du programme « Watty à l'école »**, qui sensibilise des enfants aux économies d'eau et d'énergie. Lors de chaque édition, un concours d'expression artistique leur est proposé afin de mobiliser leur créativité sur le thème « Mon école s'engage pour la planète ». Sur 926 réalisations venues de France métropolitaine

et d'Outre-mer, celles des élèves cannois de CM2 de l'école communale Alexandre Dumas, située à La Bocca, ont été retenues.

La Mairie de Cannes a lancé pendant l'année scolaire 2023-2024 un grand **concours de décoration des avaloirs d'eaux pluviales sur le thème « ici commence la mer »**, l'objectif étant de faire comprendre aux passants que tout ce qui est jeté dans l'avaloir finit dans la mer. 45 classes en provenance de 14 écoles ont proposé un dessin exposé en février 2024 à la médiathèque Ranguin. Les **15** dessins lauréats ont été réalisés sous forme de **fresques** en mars-avril 2024 **autour des avaloirs situés devant les écoles** participantes avec la participation active de l'ensemble des élèves. Plusieurs classes ont bénéficié de **médiations dans le cadre du 100 % Education Artistique et Culturelle**, et 92 élèves ont pu participer aux **Journées Pelagos** sur la protection des mammifères marins.

32 personnes ont participé en février 2024 à un **Escape Game sur le changement climatique**, et la grande fête **Cannes Champêtre**, organisée le 16 juin 2024, a rassemblé **1 700 participants**. Les **semaines du développement durable et de la mobilité**, organisées du 13 septembre au 12 octobre, ont proposé **deux expositions et 21 événements gratuits** (projections, quizz, ateliers, visites guidées) à la population cannoise, mobilisant au total près de **900 participants**.

La Fondation et le Fonds de Dotation Cannes ont lancé en 2024 deux appels à projets pour soutenir les initiatives des associations qui agissent sur le bassin cannois afin de favoriser l'inclusion des jeunes Cannois dès leur plus jeune âge et préserver l'environnement.

Objectif 14 - Ville Consomm'actrice : mieux gérer le patrimoine et les achats de la collectivité

En 2024, la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins et GRDF ont lancé une **étude technico économique sur la valorisation des biodéchets et des boues de la station d'épuration par gazéification hydrothermale**. Si ce procédé (qui n'est pas encore techniquement mature) était mis en place, il permettrait de produire 20 % de biogaz, 75 % d'eau résiduaire (qui serait réinjectée dans la station d'épuration ou directement utilisée pour des usages alternatifs à l'eau potable) et 5 % de sels et de minéraux (déchets solides résiduels), avec jusqu'à 90 % d'économies de CO₂ par rapport au fonctionnement actuel du service public de traitement des boues, graisses et biodéchets. La création d'un démonstrateur est envisagée pour l'année prochaine pour tester la faisabilité en attendant que le procédé soit complètement mature.

En 2024, **une quinzaine de bâtiments municipaux** (dont l'école Croisette, la crèche des P'tits Mousses, la Maison des Associations, le Conservatoire de Cannes, le stade des Hespérides, et la piscine Montfleury, les bureaux de Cannes 2000, les MJC Giaume et Ranguin, les musées du Masque de Fer et des Explorations du Monde, la médiathèque Noailles et la salle des Arlucs) **ont fait l'objet d'un audit énergétique afin de déterminer les travaux de rénovation à effectuer** (la démarche d'audit énergétique des bâtiments municipaux a commencé en 2023 et se poursuivra en 2025 et 2026). Les **travaux de rénovation 2024** ont concerné le nouveau bâtiment municipal des Gabians, le Judo Club Ranguin, la régie voirie signalisation, les réserves du Musée des Explorations du Monde, l'école Alexandre Dumas et la Malmaison.

Les 204 m² de **panneaux photovoltaïques** installés sur une des **serres municipales** ont été mis en service en **septembre 2024**, pour une puissance électrique maximale de 22 kWc1. Ces panneaux souples produits par une société locale permettent sans renforcement de la structure une production annuelle d'énergie équivalente à 28,5 MWh/an et de répondre à 35 % des besoins de consommation du site (81 MWh/an) occupé par la Direction des Espaces Verts. Par ailleurs, les travaux de la première grappe d'autoconsommation collective autour de la Maison des Services Publics de Ranguin et de l'école Saint Exupéry débuteront fin 2024.

Dans le cadre de sa démarche « Intégrité », la Mairie de Cannes a procédé en 2024 à la **rédaction d'un code de conduite de la commande publique** qui rappelle les règles déontologiques applicables à l'achat public et présente les différents risques encourus.

Objectif 15 - Mobilisation des agents communaux : sensibiliser les personnels et améliorer leur cadre de travail

En janvier 2024, la Mairie de Cannes a **revalorisé à 8,50 € la valeur faciale des tickets restaurant**, afin de renforcer le pouvoir d'achat des agents. La dématérialisation des titres restaurant a été mise en place progressivement en 2024 sur la base du volontariat.

La Ville a poursuivi la **rénovation des locaux** afin d'améliorer le cadre de vie des agents : les travaux 2024 ont concerné les locaux du service Energie, des Espaces Verts, de la direction de la Petite Enfance, de la direction des Finances, des directions de la Propreté Urbaine et du Parc Roulant ainsi que la réhabilitation et le réaménagement des nouveaux locaux des Gabians.

La Mairie a lancé en 2024 un projet ambitieux visant à **lutter contre l'illettrisme** et à **renforcer les compétences de base des agents qui en éprouvent le besoin**. Les agents rencontrant des difficultés avec la lecture, l'écriture, le calcul ou l'utilisation des outils numériques peuvent bénéficier d'un accompagnement adapté. Une fois identifiés, ils ont la possibilité de suivre une formation aux compétences de base, dispensée en partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale.

Depuis janvier 2024, **les agents municipaux ont la possibilité de participer 2h par mois sur leur temps de travail à une activité sportive ou culturelle ou à une visite guidée**. À travers ce nouveau dispositif, la Mairie s'inscrit pleinement dans une démarche de bien-être au travail, pour tous, par l'aménagement de temps propices à la découverte, aux rencontres et à la cohésion, dans le cadre d'activités novatrices et conviviales proposées par les services municipaux. Le but : favoriser toujours plus la qualité de vie au travail et contribuer, par là-même, à lutter contre l'absentéisme.

Cultiver le sens du travail pour mieux s'épanouir et gagner en performance, tel est l'enseignement pragmatique de **Julia de Funès**, conférencière de renom, intervenue le 1^{er} février 2024 auprès de 50 cadres municipaux cannois.

La démarche des **cercles de qualité** s'est poursuivie en 2024 avec les directions des Achats, du Protocole et du Développement Territorial. La direction des Espaces Verts a présenté la restitution de son plan d'actions aux agents en présence de Monsieur le Maire.

En septembre 2024, la Direction de la Communication a mis en place une **nouvelle identité visuelle en matière de communication interne**, avec notamment le lancement d'une nouvelle newsletter bimensuelle.

Objectif 16 - Agenda 21 : suivre, évaluer et rendre compte de l'Agenda 21

Début 2024, la Mairie de Cannes a publié son **bilan 2022 des émissions de gaz à effet de serre**, intégrant les nouvelles obligations réglementaires de prise en compte des émissions indirectes liées aux déplacements domicile-travail des agents et des achats de la collectivité, et de définition d'un plan de transition. A périmètre constant, **les émissions de gaz à effet de serre de la Mairie de Cannes ont diminué de 10,8% entre 2019 et 2022**.

Le mardi 26 mars 2024, au Sénat, David Lisnard a reçu le **Prix de l'Enracinement-Simone Weil pour l'année 2024**. Décernée chaque année par le think tank « Écologie responsable », cette distinction récompense une personnalité qui s'engage en faveur d'une écologie inspirée par la pensée de la philosophe Simone Weil : la quête d'un équilibre entre les besoins de l'homme et les lois immuables de la nature, et un rapport respectueux à l'environnement. En matière de développement durable et de transition énergétique, Cannes met en œuvre depuis 2014 une démarche concrète, basée sur l'innovation, l'investissement et des actions souvent pionnières, qui inscrit la Ville et l'Agglomération dans un avenir positif et durable pour tendre vers la neutralité

carbone, l'autosuffisance énergétique, préserver les fonds marins et protéger la planète et les générations futures.

Le mardi 19 novembre 2024, la Mairie de Cannes, évaluée par les usagers mystères du groupe AFNOR (Association Française de Normalisation), a remporté pour la troisième fois le **premier prix du trophée « Expérience Citoyen »** dans la catégorie des villes de plus de 50 000 habitants. Cannes a obtenu une note moyenne de 83/100, bien au-dessus de la moyenne générale de 71/100.

La Mairie de Cannes a adhéré en 2024 à l'association **Rivages de France** permettant de valoriser les actions environnementales de la Ville et de soutenir ses projets de préservation de son littoral, notamment le littoral des îles de Lérins.

Cannes a mis en place en 2024 un **Conseil de Quartier** dans le secteur de Tassigny - Beauvallon - Petit Juas - Saint-Louis - Saint-Jean - Avenue de Grasse : 10 membres ont été retenus après un appel à candidature. Le Conseil de quartier, installé le 8 novembre 2024, définira et mettra en place un (ou plusieurs) projet(s) en faveur de la qualité de vie du quartier. Il disposera d'un **budget participatif** annuel de 50 000 €. Les premiers projets choisis seront mis en œuvre en 2025.



Service Environnement

Tel : 04 89 82 20 10

Mail : forumcannes21@ville-cannes.fr

Site internet : www.cannes.com